

Chapitre 1: La démographie. Pourquoi compter, comment compter ?

La démographie correspond à des préoccupations anciennes mais son développement est relativement récent. Il faut faire la différence entre les préoccupations en matière de population (préoccupations souvent politiques) et les analyses démographiques.

- À quoi correspond le désir de compter ?
- Que veut-t-on compter ?
- Que faire avec les données, comment les utiliser, dans quel but, à qui ?

I. Intérêt et définition

Le mot démographie vient du grec «demos» qui signifie peuple et «graphé» qui signifie description. La discipline démographique s'est développée au 19^e siècle en tant que discipline autonome parallèlement à la statistique et à la sociologie. C'est en 1865, qu'Achille Guillard va publier un ouvrage qui s'appelle Éléments de statistique humaine ou de démographie comparée, c'est une analyse descriptive des populations.

Définition de démographie: «*Science ayant pour objet l'étude des populations humaine et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux envisagés principalement d'un point de vue quantitatif*». (Dictionnaire de l'ONU)

La démographie est une discipline à la frontière d'autres disciplines: la sociologie, l'économie, la statistique, la géographie, la science politique.

Les préoccupations démographiques sont très anciennes, dans beaucoup de sociétés une population nombreuse a été assimilée à la puissance, la prospérité pour des raisons militaires (une armée nombreuse est une armée forte), fiscales (population nombreuse = nombreux impôts), économique (la population nombreuse est une force de travail).

«*Peuple nombreux gloire du roi, mais manque de sujets ruine du souverain*» Ancien testament, Livre des proverbes, Chapitre XIV, verset 18.

«*Il n'est de richesse que d'hommes*» Jean Bodin (16^e siècle)

«*L'homme a une bouche mais aussi deux bras*» Mao (1960)

À côté du souci de compter, la démographie va trouver d'autres sources d'intérêt: des préoccupations sanitaires, d'aménagement, de territoire, politiques (repérer les populations marginales) ou encore des préoccupations plus pragmatiques: établir des listes électorales.

Aujourd'hui, les préoccupations démographiques ont beaucoup changé et la connaissance de la population devient un enjeu important à tous les niveaux de décisions politiques.

II. Sources

1. Le recensement

Définition: Le recensement est une photographie de la population à un moment donné. Souvent, cette photographie est exhaustive. Selon l'ONU, recenser la population c'est recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant à un moment donné à tous les habitants d'un pays.

(cf. document 1 et 2)

Histoire : Progressivement, avec le développement de la statistique, nous allons avoir une régularité des recensements notamment avec Louis XVIII en 1822 qui instaure le recensement quinquennal.

Ensuite, le recensement quinquennal n'est plus toujours appliqué :

- Pour des raisons financières en 1951, reporté à 1954 ainsi qu'en 1997 reporté à 1999: le recensement exhaustif est de plus en plus coûteux d'autant plus que de plus en plus d'informations sont demandées.
- La complexité de l'analyse: la multiplicité des renseignements provoque une longueur dans l'exploitation, ce qui rend les résultats parfois obsolètes même avec les perfectionnements informatiques et statistiques
- Difficulté de s'introduire dans tous les domiciles pour les agents recenseurs.
- Pour des raisons politiques en 1970, avancé à 1968.

Pour ces raisons le recensement exhaustif de 1999 est le dernier en France, et la méthode aujourd'hui appliquée est celle du recensement tournant.

Le **recensement tournant**, les principes:

- Le recensement se fait aujourd'hui en continu par tranche, l'INSEE fait la différence entre les communes de moins de 10 000 habitants et les communes de plus de 10 000 habitants. Pour les communes de moins de 10 000 habitants le recensement est exhaustif et à lieu tout les cinq ans. L'INSEE a constitué cinq groupes pour que toutes les communes d'une même région ne soient pas recensées en même temps. Pour les villes de plus de 10 000 habitants, chaque ville est divisée en cinq groupes d'adresse et au sein de ces groupes est prélevé un échantillon correspondant à 40% des logements.
- Pour les communes de plus de 10 000 habitants, le nombre de logements est connu grâce au RIL (Répertoire Individualisé des Logements). Pour les communes de moins de 10 000 habitants il n'y a pas de RIL mais les fichiers de la taxe d'habitation. Les logements sont recensés sur une période de cinq ans et les données fournies l'année N sont en fait des données de la population en N-2.
- Comment l'INSEE définit-elle la population ? Elle calcule ce que l'on appelle la population légale de l'ensemble des communes. Se pose le problème de la notion de population légale car il existe deux types de population légale. Depuis 2003, l'INSEE distingue la population municipale et la population comptée à part.
 - La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté (ex: maison de retraite), les personnes détenues dans les établissements pénitentiers de la commune, les personnes sans abris recensés sur le territoire de la commune et les personnes résidents habituellement dans une habitation mobile sur le territoire de la commune.
 - L'INSEE définit la **population comptée à part** par les personnes résident dans une autre commune mais ayant conservé une résidence sur le territoire de la commune:
 - Les personnes mineures dont la résidence principale est dans une autre commune mais qui résident dans la commune pour leurs études.
 - Les personnes résidant dans des communautés d'une autre commune mais ayant gardé une résidence sur le territoire de la commune.
 - Les personnes majeures de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale dans une commune et qui résident dans une autre commune du fait de leurs études.
 - Les personnes sans domicile fixe rattachées administrativement à la commune mais recensées dans une autre commune.

2. L'état civil

L'État civil fournit des données en terme de flux et non en terme de stock sur les naissances, les mariages et les décès avec seulement des annotations pour les divorces.

En France, jusqu'à la révolution c'est l'Église catholique qui comptabilisait les baptêmes, les mariages et les sépultures. L'Église tenait à cette comptabilisation assez précises pour deux raisons: connaître l'âge de la majorité et vérifier les liens de parenté lors du mariage.

C'est en 1539 que François 1er par l'édit de Villers-Cotterêt que le roi oblige à tenir des registres sur les baptêmes et les naissances. En 1579, Henri III donne obligation de publier les bans et les registres de mariages. Ces registres sont des mines de renseignements pour la démographie historique, surtout en matière de mortalité, de fécondité, d'âge au mariage, des mœurs. Cependant ces registres n'étaient pas centralisés et étaient tenus de façon très différente selon les paroisses. Cette méthode entraînait une sous-comptabilisation des personnes non catholiques, notamment les protestants, les juifs, etc.

À la révolution, lors de la création des communes, les registres d'Etat civil deviennent obligatoires au niveau des communes en 1792. Doivent être notifiés les naissances, les mariages civils, et les décès. Les authentications des différents actes nécessitent la présence de témoins. La tenue de l'Etat civil a été longue à se mettre en place car au départ les agents chargés de tenir ces registres n'étaient pas toujours très qualifiés (ex: les témoins signaient d'une croix).

Aujourd'hui certaines mentions sont ajoutées au registre, ce qu'on appelle les mentions marginales, comme les jugements de divorce, de séparation ou encore les pacs qui sont enregistrés au tribunal (le pac n'est pas un acte d'Etat civil).

3. Les autres sources

D'autres sources se sont développées à côté du recensement et de l'Etat civil. On assiste en France et dans d'autres pays à de nombreuses enquêtes ponctuelles ou continues, en particulier l'INSEE publie des enquêtes sur l'emploi qui étaient auparavant annuelles et maintenant bisannuelles mais aussi sur la famille. De même avec l'Institut National d'Étude Démographique (INED) et l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) qui publient des enquêtes en matière démographique sur l'espérance de vie, les maladies.

L'INSERM publie des enquêtes rétrospectives qui reconstituent la biographie d'une génération. Cependant même dans les pays développés on observe des difficultés pour observer tous les domaines de la démographie en partie dans le domaine des migrations. En France, les sorties ne sont pas comptabilisées ce qui fait qu'on n'a pas de statistiques d'émigration. Les sorties sur le territoire sont calculées par différence, en effet par le recensement l'INSEE connaît le solde total de la variation totale de la population, le solde naturel (différence entre naissances et décès), le solde migratoire est donc donné par la différence entre le solde total et le solde naturel.

III. Nommer pour compter

Le but des statisticiens et des géographes est d'analyser pour catégoriser. Pour construire des catégories, il faut d'abord nommer des phénomènes.

Par exemple, les immigrés sont des personnes résidentes, venant d'un autre pays, sur le territoire pour une durée supérieure à un an. En effet certains immigrés ont la nationalité française. Certains étrangers ne sont pas immigrés notamment les touristes, les saisonniers qui sont sur le territoire pour une durée inférieure à un an. Beaucoup de confusions sont faites comme «immigrés de la deuxième génération» qui est une expression fautive, il faut dire enfants d'immigrés.

Autre exemple, le couple, les sociologues et démographes étudient la formation du couple, soit par le mariage soit par d'autres formes. Or la notion de couple a évolué, en France par exemple le couple homosexuel est reconnu par le pacs ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays. Parfois le couple est distingué du ménage, les personnes en couple ne vivent pas forcément sous le même toit. Il existe donc des définitions juridique, démographique, sociologique.

Dernier exemple, le chômage veut dire repos, cependant aujourd'hui selon le BIT le chômeur est un actif sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible. Se pose alors les questions des personnes à temps partiels, des personnes en précarité, aujourd'hui l'INSEE décrypte plusieurs catégories de chômeurs ainsi que Pôle emploi pour tenir compte des situations diverses.

Le problème majeur est donc la construction de catégories, les catégories sont construites socialement et les catégories évoluent avec les normes sociales.

IV. Classer les nomenclatures

1. Les problèmes posés

Pour pouvoir faire des études démographiques, il faut construire des classes d'équivalence étant constitué d'individus statistiques semblables. Se pose donc la question des critères de classement sachant que les critères adoptés par les statisticiens ne sont pas les mêmes que les individus (exemple : dans l'opinion publique la femme du pharmacien était appelé pharmacienne alors qu'elle exerçait un autre métier).

2. Un exemple de nomenclatures : les PCS

La notion de catégorie socioprofessionnelle a beaucoup évolué depuis la fin du 18ème siècle. Le critère essentiel pour classer les individus est le métier. Une personne qui travaille dans la boulangerie qu'elle soit apprenti, salarié ou responsable elle est boulangère. Au milieu du 19ème des changements s'opèrent notamment avec Chaptal et l'évolution de la statistique. Il distingue 3 catégories sociales :

- Les propriétaires de biens qui vivent des revenus de leurs possessions
- Les employés de l'Etat
- Les individus qui vivent de leurs savoir faire, de leur travail, qu'il soit mécanique ou industriel

A cette époque il n'y a pas de distinction entre ouvriers et patron, entre maitre et compagnon, c'est une vision familialiste de la production où tout le monde est dans la même unité de production. Il faut attendre les travaux de Marx et de Weber pour avoir véritablement à la fin du 19ème siècle une analyse en termes de classes sociales avec une distinction entre les salariés et les non salariés, puis l'apparition du concept de classe ouvrière.

En France il faudra du temps pour avoir une véritable classification en catégorie socioprofessionnelles et c'est à partir des années 1920, de la diversification du salarié et des avancés sociales (notamment les conventions collectives) que va se manifester un souci de classification plus pertinent. Certaines catégories vont émerger comme les cadres qui ne vont plus être confondu avec les ingénieurs.

L'INSEE a crée les CSP (catégories socioprofessionnelles) en 1954 et a remplacé celles-ci en 1984 par les PCS (professions et catégories socioprofessionnelles). Il y a différents niveaux d'agrégation, du plus agrégé (niveau 1, où l'on trouve 8 PCS donc 6 catégories d'actifs) au plus affiné.

Les critères utilisés pour construire cette nomenclature sont multiples :

- Le secteur d'activité
- Le statut (salarié ou non salarié)
- Le niveau de qualification requis
- La place dans la hiérarchie
- Le type de travail (manuel ou non manuel)

Le revenu n'entre pas dans la construction des catégories socioprofessionnelles, il n'en a souvent que la conséquence.

Chapitre 2: L'évolution de la population mondiale

I. Un survol rapide

Aujourd'hui, certains s'inquiètent de l'augmentation de la population, et on voit apparaître des thèses néo-malthusiennes.

Notion d'optimum: stade intermédiaire entre sous-population et sur-population, garantissant un certain équilibre des ressources. Cette notion est particulièrement présente chez Adolph Landry, démographe français, pour lui la démographie doit déterminer les conditions théoriques de cet optimum.

La définition de l'optimum pose plusieurs problèmes en particulier celui de qualifier la qualité de vie de la population. Alfred Sauvy, en 1963, définit l'optimum comme «*l'effectif des populations permettant de réaliser les objectifs qu'une société s'est choisis*».

Au début de l'humanité, la population était très très peu nombreuse mais que beaucoup d'individus n'avaient pas une vie décente (espérance de vie très courte, etc). Aujourd'hui la population est égale à 7 milliards d'humains et le niveau de vie moyen de la population mondiale est beaucoup plus élevé. Ce n'est qu'à partir du néolithique qu'on arrive à 500 000 hommes, il y a même eu à certaine période une baisse de la population «âge de bronze». À la fin de l'antiquité et de l'empire romain on a une nouvelle baisse de la population. Le premier millénaire après J-C a été caractérisé par une stagnation de la population.

Jusqu'en 1800, la population augmente très peu et de façon très irrégulière avec des périodes d'augmentation de la population comme le néolithique, l'antiquité et le début du moyen âge mais aussi des périodes de baisse de la population comme l'âge de bronze, la fin de l'empire romain et la fin du moyen âge. Jusqu'au 18e siècle le taux de mortalité était autour de 40/1000. Ce n'est qu'à partir de la fin du 18e siècle (la transition démographique) que les taux d'accroissement annuel moyen deviennent supérieurs à 1%. (c.f. doc 1 et 2)

N.B.: Quand une population augmente de 1% par an, elle double en 70ans. Quand elle augmente de 2% par an, elle double en 35 ans.

Depuis les années 80, l'augmentation de la population mondiale est moins importante, il y a une décélération, cependant elle continue d'augmenter de façon importante car c'est le taux d'accroissement s'appliquent à une population déjà très nombreuse.

II. La croissance de la population mondiale jusqu'à la fin du XVIIIe siècle

Le taux d'accroissement naturel, différence entre taux de natalité et taux de mortalité, est très faible malgré un taux de natalité très élevé. Il y a même parfois des taux d'accroissement négatif en raison de pics de mortalité.

Un taux de mortalité très élevé (40/1000), une espérance de vie très faible (30 ans) qui est surtout due à la très forte mortalité infantile (1/4 qui n'atteint pas l'âge de un an), la moitié de la population n'atteint pas l'âge de la fécondité.

Pour certains auteurs, «*la mort est au centre de la vie comme le cimetière est au centre de la ville*», Labrousse.

Pendant cette période, on peut observer que des périodes d'accroissement naturel relativement important sont suivies par des périodes de diminution de la population marquées par des crises alimentaires, des guerres, des épidémies.

Il semble que l'analyse de Malthus soit toujours d'actualité au 16^e siècle.

La population connaît des périodes de croissance et de régression, Malthus comme Ricardo avait la loi des principes de rendement décroissants (au fur et à mesure que la population augmente, la fertilité des terres décroît). En l'absence de régulateur, la population a tendance à croître à une vitesse géométrique, alors que les ressources ont tendance à croître à une vitesse arithmétique. Pour Malthus il existe deux régulateurs, un contrôle par la fécondité. En absence de régulateur de fécondité, c'est la mort qui joue le rôle de régulateur.

Malthus «moyen vertueux, et moyens qui appartiennent au vice», vice : avortement, homosexualité, moyen vertueux: abstinence, célibat.

Pour Malthus, les personnes qui n'ont pas les moyens suffisants de faire vivre une famille, doivent attendre pour se marier et avoir des enfants afin qu'ils ne soient pas à la charge de la collectivité.

Malthus pense que les moyens de contrôle de la fécondité sont insuffisants et surtout que les hommes ont des tendances malgré le manque de ressources à vouloir se reproduire. La mort est donc pour Malthus le régulateur de la croissance de la population.

Pendant les périodes de prospérité, la mortalité diminue, en particulier la mortalité infantile, l'âge au mariage a tendance à diminuer car les conditions économiques sont meilleures donc la natalité augmente. Ce qui provoque une augmentation de la croissance naturelle.

Cependant, cet accroissement butte sur la rareté des ressources, récoltes insuffisantes, donc augmentation du prix du blé, donc accroissement de la pauvreté, augmentation de la mortalité, augmentation de l'âge au mariage et augmentation de la mortalité.

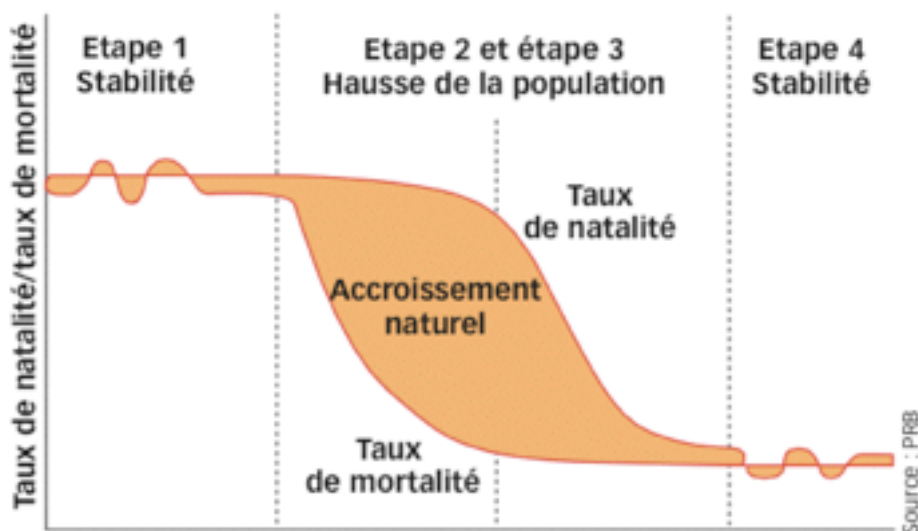
C'est grâce à la crise de mortalité que la population ne s'accroît pas davantage et qu'elle retrouve son niveau initial.

III. La transition démographique en Europe, concepts et applications

Thomas Malthus a écrit à la fin du 18^e siècle où il y a eu trois changements: la révolution industrielle, la révolution agricole et la révolution démographique. Cette révolution démographique c'est traduit par une augmentation de la population, irréversible jusqu'à présent. Le régulateur de la population n'est pas plus la mort mais le contrôle de la fécondité. Cette révolution démographique c'est d'abord passé au Royaume uni avant de concerner les autres pays d'Europe. A partir du milieu du 20^e siècle, ce phénomène a concerné des pays dit «en développement».

1. Le concept de transition démographique

Le concept de transition démographique a été élaboré par le démographe A. Landry pour décrire «*le processus par lequel les populations humaines sont passées d'un régime démographique caractérisé par un fort taux de natalité et mortalité à une situation où la natalité et la mortalité sont faibles*». Elle est caractérisée par deux phrases:



Dans la deuxième sous période de la transition démographique, le taux d'accroissement naturel diminue, et ceci jusqu'à la fin de la transition.

Selon Landry on dit qu'un pays a achevé sa transition démographique lorsque le taux d'accroissement naturel sont arrivé à des taux bas. Ce schéma a beaucoup été utilisé, il s'applique très bien à la situation du Royaume unis mais plutôt mal à la situation de la France. La pertinence de l'analyse de Landry se pose pour les pays dit en développement au milieu du XXe siècle.

2. Faits et causes

À la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe, le Royaume Unis connaît le premier, la transition démographique. Les autres pays d'Europe connaissent par la suite au XIXe siècle cette transition, sauf la France.

En France, à la fin du XVIIIe et du XIXe siècle on n'assiste pas à une diminution de la mortalité aussi importante qu'au Royaume Unis. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que la France va connaître le baby boom.